

Le lycée Charles Tillon accueille dans ses locaux un dispositif de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire. Ce dispositif Education nationale est piloté par le lycée Jean Jaurès de Rennes.

SON OBJECTIF

Persévérance scolaire : un projet cofinancé par le fonds social européen

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un enjeu majeur humain, social et économique.

L'académie de Rennes se caractérise par un taux de décrochage scolaire faible ; la part des jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté le système éducatif sans obtenir de diplôme étant de 6,2 % contre 8,6 % au niveau national (source ministère de l'Education nationale, 2017).

Pour autant, le Contrat de plan régional de la formation et de l'orientation professionnelle remarque que dans une région où la réussite scolaire est forte, ne pas être qualifié est encore plus pénalisant lorsque l'on recherche un emploi.

Aussi, le GIP-FAR met en œuvre le projet "**Persévérance scolaire** : la mobilisation de tous au service de tous les jeunes" pour réduire le nombre de sorties précoces du système scolaire.

Ce projet, cofinancé par le Fonds Social Européen, permet d'agir en :

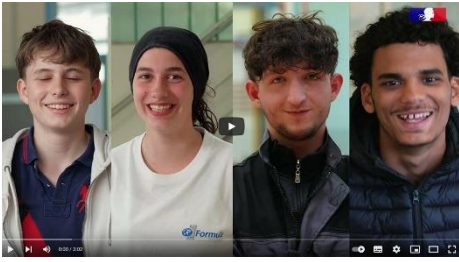
- Accueillant dans les actions de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) des élèves en risque de décrochage ou déjà sortis du système scolaire et des jeunes allophones ou francophones nouvellement arrivés sur le territoire.
- Accompagnant les équipes éducatives des établissements scolaires dans la construction de réponses nouvelles pour prévenir le décrochage scolaire.
- Renforçant les compétences des personnels des établissements scolaires pour encourager la persévérance scolaire.

Durée du projet : du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Vidéo de présentation de la MLDS : 3 minutes pour comprendre l'action de la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire.



Quelques chiffres

☞ Coût total du projet : 5 902 375 €

☞ Cofinancement FSE : 1 689 000 €

☞ Part du soutien FSE : 28,62 %

En 2022

☞ Plus de 1000 jeunes accompagnés

☞ Près de 200 jeunes ont obtenu un diplôme

(certificat général de formation, diplôme national du brevet, diplôme de langue française...) dont 35 le baccalauréat professionnel dans le cadre du dispositif Repréparation flash à l'examen*.

*Ce dispositif permet à des jeunes ayant échoué de peu au CAP ou au Baccalauréat professionnel de repréparer l'examen en un trimestre